

WPR/RC50.R4      LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES,  
L'INFECTION A VIH ET LE SIDA

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport annuel sur les infections sexuellement transmissibles (IST),  
l'infection à VIH et le SIDA ;<sup>1</sup>

Notant l'augmentation probable du nombre de cas d'infections à VIH et de SIDA dans la  
Région et les conséquences que cette augmentation peut avoir sur les populations et sur les systèmes de  
santé ;

Notant les succès initiaux des programmes de promotion des préservatifs et d'éducation  
sanitaire ciblant les travailleurs sexuels et leurs clients dans certains pays de la Région ;

---

<sup>1</sup>Document WPP 1997

Reconnaissant que les thérapies antirétrovirales peuvent jouer un rôle dans le traitement des malades du SIDA, dans la prophylaxie post-exposition et dans la réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, mais que leur rôle sera limité, entre autres facteurs, par leur coût actuel ;

1. INVITE INSTAMMENT les Etats Membres :

- 1) à renforcer davantage les programmes de prévention et de prise en charge des IST et du VIH, notamment les programmes de promotion des préservatifs et d'éducation sanitaire ciblant les travailleurs sexuels, leurs clients et les jeunes à risque, ainsi que les programmes de réduction du risque d'infection visant les consommateurs par voie d'injection ;
- 2) à garantir l'engagement politique et à mobiliser des ressources supplémentaires pour ces programmes dans le cadre d'une approche intégrée ;
- 3) à renforcer la surveillance épidémiologique des IST, de l'infection à VIH, du SIDA et des autres infections transmises par le sang ;

2. PRIE le Directeur régional :

- 1) de renforcer encore la collaboration technique avec les Etats Membres, notamment avec ceux qui connaissent une augmentation du nombre des infections, pour les aider dans la prévention des IST et du VIH/SIDA et dans la lutte contre ces pathologies, y compris par un appui à la mise en place d'une législation appropriée, et de renforcer par ailleurs les compétences techniques de l'OMS ;
- 2) de continuer à améliorer le système de surveillance régional des IST, du VIH, du SIDA et des autres infections transmises par le sang ;
- 3) de continuer à renforcer la participation de l'OMS aux activités du groupe thématique de l'ONUSIDA dans les pays, et la coordination avec l'ONUSIDA aux niveaux régional et national ;
- 4) d'encourager et de faciliter l'échange des résultats des recherches comportementales et sociales pour permettre aux mesures de prévention d'être plus efficacement ciblées ;
- 5) de continuer à identifier et à mobiliser les ressources en faveur des activités de lutte contre les IST et le VIH/SIDA en collaboration avec d'autres partenaires ;
- 6) de continuer à faire rapport chaque année au Comité régional sur la situation des IST, de l'infection à VIH et du SIDA dans la Région ainsi que sur la collaboration avec l'ONUSIDA.